

Travail et travailleurs à domicile.

Monique Haicault

▶ **To cite this version:**

Monique Haicault. Travail et travailleurs à domicile. . C.D.M.O.T, Nantes Le travail salarié à domicile. Hier, aujourd'hui, demain. , pp.45-53 et 182-183, 1993, 2950287247 9782950287243. halshs-01566944

HAL Id: halshs-01566944
https://shs.hal.science/halshs-01566944

Submitted on 21 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de
Philippe-Jean Hesse et Jean-Pierre Le Crom

LE TRAVAIL SALARIÉ À DOMICILE

HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

ACTES DU COLLOQUE
NANTES
NOVEMBRE 1990

Éditions du C.D.M.O.T. Nantes

TRAVAIL ET TRAVAILLEURS À DOMICILE

Monique Haicaut

À l'intersection de la sphère professionnelle et de la sphère domestique le travail à domicile est un bon analyseur des logiques, à la fois complémentaires et contradictoires, qu'il focalise. Logique économique de la sous-traitance, de l'« externalisation » de segments de production exigeant flexibilité, compression et transfert de coûts de production. Logique sociologique d'une forme d'emploi à la fois souple, précaire et malgré tout intégrée à l'ensemble du système d'emploi. Forme d'emploi qui s'offre à un type de main-d'œuvre immobilisée dans le domestique et de la sorte rendue disponible à ces conditions d'emploi et à ce type de marché du travail.

Selon l'angle sous lequel il est appréhendé, le travail à domicile apparaît comme une forme marginale, voire obsolète d'emploi, ancienne et en voie de dissolution, soit au contraire comme une forme intégrée par sa capacité flexible et par son extension vers d'autres secteurs économiques, en particulier le tertiaire. En fait, comme il est à la fois intégré et marginal, c'est sa nature paradoxale qui s'impose aujourd'hui à l'analyse.

Mon propos s'appuie sur plusieurs recherches conduites depuis les années 78 dans la région Midi-Pyrénées auprès de petites entreprises et de travailleurs de la confection, du cuir, de la chapellerie et de la construction électrique principalement, sur des recherches de DEA que j'ai encadrées au LEST, en 1987, auprès d'entreprises de l'électronique et de la confection dans la région PACA, enfin sur un travail de terrain auprès de travailleurs à domicile et d'entreprises sur tout le territoire, pour une série télévisée de portraits, à laquelle j'ai participé en tant que conseillère scientifique et pour partie réalisatrice. Au total une centaine d'entretiens approfondis conduits sur place, des dizaines d'entreprises et trente-et-un tournages en France au printemps 1986.

I. LE TRAVAIL A DOMICILE DANS LA DYNAMIQUE DE LA RELATION SALARIALE

A. Le travail à domicile dans le mouvement des transformations du système industriel

Depuis sa naissance au milieu du XVIII[e] siècle, le travail à domicile suit l'his-

MONIQUE HAICAULT · Bibliographie et note pages 182 et 183

toire des transformations des procès de travail. Cette forme d'emploi éparpillée a toujours accompagné les concentrations ouvrières dans les manufactures et les fabriques. Non seulement il a été une forme d'emploi caractéristique de la phase intensive d'industrialisation, dans le textile, prioritairement, mais il s'est étendu progressivement à presque tous les secteurs de la production.

Aujourd'hui avec des effectifs certes réduits, il gagne de nouveaux secteurs comme l'électronique ou l'industrie pharmaceutique, mais encore le tertiaire des services, avec la bureautique, également le secteur de la santé.

Il a suivi les transformations de la division du travail, passant de la phase de l'ouvrier de métier, à celle de la parcellisation des tâches et du taylorisme, pour s'insérer aujourd'hui dans les nouvelles formes d'emploi flexibles. Il ne disparaît ni en France, ni en Italie, ni en Grande-Bretagne, et semble bien répandu au Japon.

B. Un travail flexible dans le champ flexible de la sous-traitance

Le travail à domicile correspond à une situation d'éclatement de la production. Le plus souvent inséré dans un réseau de sous-traitance, il est le dernier pallier d'un processus de transfert et d'externalisation d'une production. Selon cette logique, les segments de production les moins productifs, les plus périphériques, sont projetés hors de l'entreprise donneuse d'ordre.

Il en est de même des tâches données à domicile qui nécessitent une technologie peu imposante, peu coûteuse, et peu performante, qui supposent beaucoup de temps morts (mise en place du travail, réorganisation des enchaînements par les changements fréquents de modèles), tâches ayant un fort contenu manuel de manipulation, de préparation qui à l'observation filmée révèlent leur relative complexité et le double mouvement de décomposition et de recomposition, par les ouvrières : pas moins de dix opérations différentes pour monter un masque de ski, ou pour monter les petites voitures *Majorette* aujourd'hui en faillite.

Production en petites séries, différant entre elles sur des détails, pour suivre la mode, modèles de haut de gamme prêt-à-porter, cravates et foulards de haute couture, de prototypes enfin, dont l'exécution toujours délicate est mangeuse de temps.

Le travail à domicile est également une situation de transfert de coûts. Transfert de coûts d'immobilisation de capital en locaux, transfert de coûts de contrôle du travail par le salarié lui-même puisque seule la pièce *bien faite* est rétribuée, transfert de coûts de gestion de la force de travail et des responsabilités, enfin, et sans insister sur ces points mieux connus, transfert des aléas des plans de charge, en baisse comme en hausse, sur la semaine, la saison, l'année.

C. Travail à domicile et hétérogénéité du salariat

Le travail à domicile industriel prend place dans les transformations de l'emploi et au sein des mécanismes d'hétérogénéisation du salariat (J.-F. Germe, 1981). En effet le travail à domicile n'est jamais séparé de l'organisation globale de la production ni de celle de la main-d'œuvre.

La différenciation au sein des entreprises, entre le travail interne et le travail externe, s'appuie sur des statuts dans l'emploi, des conditions de l'emploi et des garanties, différents. La main-d'œuvre à l'extérieur subit une plus grande précarité, instabilité,

vulnérabilité que la main-d'œuvre interne, qui semble en quelque sorte protégée par le travail à domicile.

Pourtant aujourd'hui, le travail à domicile, en raison des traits spécifiques de cette forme d'emploi, semble moins sensible aux licenciements et au chômage, que le travail interne, plus proche de la *norme d'emploi*, aujourd'hui partout menacée. Dans le Sud-Ouest par exemple, à Graulhet notamment, capitale du cuir et du travail à domicile, celui-ci résiste actuellement mieux que les autres formes d'emploi. La flexibilisation du temps de travail, l'assouplissement des heures travaillées (R. Boyer, 1981) qui caractérisent la nature flexible du travail à domicile, permettent en quelque sorte à celui-ci de s'insérer aisément dans le nouveau système d'emploi. Le travail à domicile sert ainsi d'analyseur du nouveau système d'emploi car il en souligne une composante centrale, commune et récurrente : la précarité, celle des conditions de l'emploi, des statuts et des garanties.

Aucune de ces formes n'en remplace d'autres. La logique de substitution ne fonctionne pas, bien au contraire, c'est leur juxtaposition articulée qui renforce la thèse de l'hétérogénéité grandissante du salariat. Le travail à domicile encore moins aujourd'hui qu'hier ne peut être conçu comme une forme marginale, atypique d'emploi, il serait plutôt une figure tendancielle de l'emploi salarié, sans cesse renaissante, miroir des autres, elle-même plus ou moins visible, reconnue, acceptée, selon les conjonctures.

II. LES TRAVAILLEURS À DOMICILE : UNE MAIN-D'ŒUVRE PARADOXALE

La majorité des travailleurs à domicile de l'industrie sont des femmes, à 80 % encore aujourd'hui. Il s'agit donc d'un phénomène quasi structurel lié à la division sexuée des activités dans notre système social ; division transversale à tous les espaces (familiaux, communautaires, industriels). L'analyse de cette situation complexe doit éviter deux pièges. D'abord celui du libre choix des femmes, en termes de *désirs et d'aspirations* qui renvoie au plan théorique à la problématique des rôles sociaux sexués, qui sert à légitimer les places occupées, mais à faible capacité explicative. L'autre piège consiste à rabattre le travail à domicile féminisé sur la non-qualification de la main-d'œuvre féminine, *ceci expliquant cela, à travailleur marginal, travail marginal*, ce qui ne permet pas non plus de comprendre véritablement le phénomène.

D'une part, on peut mettre en évidence une division sexuée à l'intérieur du travail à domicile, qui ressort de mes travaux, de ceux de Courault (1982), de ceux de Durand (1985). J'ai pu mettre à jour dès 1978, une situation quasi inversée entre les catégories de sexes. Les hommes occupant des segments de production très qualifiée, effectuant une tâche complète, avec mise en œuvre de savoir-faire professionnels reconnus, rémunérés. Les femmes occupant des tâches parcellisées, périphériques sans savoir-faire reconnus dans la rémunération, infériorisées et très dépendantes de l'entreprise (le peu de garanties en charge de travail inhérentes à cette forme d'emploi déjà évoquée).

D'autre part, outre cette division sexuée fortement asymétrique des activités au sein même du travail à domicile, on peut élargir l'analyse de la division sociale entre

catégories de sexe, en passant de la sphère professionnelle à la sphère domestique. Dans l'espace domestique où s'effectue le travail à domicile, les hommes et les femmes qui ont un emploi à domicile calquent leur participation au travail de production domestique sur la *norme* de la division sexuée des activités dans cette sphère. Les femmes qui ont un emploi à domicile prennent en charge la quasi-totalité de la production domestique, les hommes qui ont un emploi à domicile ne participent pas plus au travail domestique que les hommes des mêmes catégories sociales qui travaillent à l'extérieur.

L'asymétrie dans l'emploi et les conditions du travail domicilié se double d'une asymétrie dans la division des activités de la production domestique. Cette double asymétrie n'a pas été soulignée dans les travaux cités ici, car les outils théoriques qui permettent de conceptualiser ces observations sont relativement récents et encore mal répandus, surtout en France, contrairement à d'autres pays comme la Grande-Bretagne, le Québec, la Belgique, l'Italie, et maintenant l'Espagne.

Les rapports sociaux qui organisent les sexes sociaux entre eux, tant au plan matériel que symbolique, se manifestent dans les modes de gestion du travail à domicile et dans les mécanismes de mise en œuvre de la flexibilité tant de la production que des travailleurs.

A. Accaparées et disponibles, les femmes du travail à domicile

C'est parce qu'elles sont prises dans les rapports sociaux entre les sexes, dans la sphère de la production domestique, que les femmes du travail à domicile ainsi accaparées dans une sphère sont paradoxalement disponibles pour entrer dans la sphère marchande aux conditions du marché. Accepter n'est donc pas choisir, contrairement au discours ordinaire insistant sur la *demande* des femmes pour le travail à domicile, comme pour le temps partiel d'ailleurs.

Depuis le début des recherches sur cette question, le travail à domicile représente à mes yeux une situation exemplaire d'observation de la double contrainte conditions du domestique, conditions du salariat valable pour la quasi-totalité de la main-d'œuvre féminine. Si, dans ce cas précis, tout est concentré dans le même espace, le poids des rapports sociaux est le même pour les femmes qui travaillent à l'extérieur. L'analyse du travail à domicile pris sous cet angle a permis d'approfondir les thèses de l'articulation entre les deux sphères, en insistant sur la division sexuée de l'ensemble des *activités* et la transversalité des rapports sociaux entre les sexes, à la totalité sociale (Haicault-Combes, 1982, Haicault, 1984).

B. On ne naît pas travailleuse à domicile, on le devient

L'analyse des trajectoires des ouvrières à domicile fait ressortir quelques situations récurrentes et la régularité d'un ensemble de facteurs interreliés, *faisant système*. Faute de place, je me limite à les énoncer.

◦ *Ceux qui relèvent de l'histoire individuelle et qui n'en sont pas moins sociaux :*

— le niveau scolaire de sortie de scolarité lié à l'origine sociale et géographique, qui tend à freiner la mobilité interrégionale et ne stimule pas davantage à améliorer la formation initiale ;

MONIQUE HAICAULT - Bibliographie et note pages 182 et 183

— le mariage relativement précoce par rapport aux normes nationales et fortement endogène socialement et localement (maris ouvriers, artisans, agriculteurs, employés municipaux) ;

— l'inscription rurale du couple, à proximité des réseaux familiaux, mais dans des zones de sous-emploi ;

— la naissance du deuxième enfant, qui *déclenche* le processus du passage de l'atelier au domicile, passage vécu à la fois comme un avantage et expérimenté comme une déqualification ;

— la présence au domicile de parents âgés, souvent handicapés, d'enfants handicapés qui fixent les femmes à la maison.

◦ *Ceux relevant de l'environnement, tout entiers sociaux, contribuent à façonner ces trajectoires de femmes salariées à domicile :*

— la pénurie locale de l'emploi, caractéristique des régions à fort taux relatifs de travail à domicile (1). Le chômage qui affecte encore davantage les femmes que les hommes, fonctionne comme une figure repoussoir, incitant les femmes à accepter toute condition d'emploi ;

— la pénurie de crèches et de modes de garde, à la fois commodes et abordables, en milieu rural ou dans les petites villes.

Le mode familial de recrutement de la main-d'œuvre féminine à domicile, appuyé sur une proximité socio-géographique et culturelle, assure à l'employeur un contrôle social sur cette main-d'œuvre et son travail. Profitant de cette *qualification sociale*, l'employeur minimise les risques, car ce réseau de femmes liées familialement et par voisinage, à cheval sur plusieurs espaces, n'est pas un collectif de travailleurs susceptible quant à lui de s'organiser et de revendiquer.

Ces réseaux *communautaires* (M. Lallement, 1990), de solidarité familiale en particulier, tendent à immobiliser les femmes dans le local pour profiter des échanges matériels et symboliques de cette culture familiale, populaire. A travers la figure archétypale de « bonne » mère-épouse, et du Propre Total, ces valeurs et ces pratiques contribuent à fixer les femmes au domestique, renforcées par les époux qui les préfèrent à la maison (Cf. les documentaires tirés de la série de portraits filmés).

Ainsi se construisent toutes les histoires individuelles, par les entrelacs de ces facteurs, de ces situations. Les maillons tissés de cette chaîne, de cette trame, font ainsi *passer* certaines femmes au travail à domicile. Leurs convergences dessinent les traits sociologiques de cette figure de travailleuse, *disponible*, exemplaire.

III. VIVRE ET TRAVAILLER CHEZ SOI

Le travail à domicile relève d'un mode de vie, dont on peut délimiter les contours et identifier les contenus. Il se construit dans la configuration dynamique de la trajectoire, liée aux caractéristiques propres du travail et de l'emploi. Une forme en quelque sorte dont on peut dégager quelques traits saillants :

— l'organisation et la gestion de l'espace et du temps ;

— les compétences, leur mode d'acquisition et de mise en pratique ;
— la solitude de la travailleuse de fond à domicile.

A. Organiser l'espace domestique, gérer les temps socialisés

L'apport d'une approche audiovisuelle aux données de terrain, tient surtout à la capacité qu'a l'image de capter l'espace et ses contenus organisationnels, le corps au travail dans cet espace, et le temps qui est toujours médiatisé par de l'espace et du corps (Haicault, Apre, 1987, CRIV 1992). Les sociologues, les ethnologues utilisent cette méthode, pour pallier les défaillances d'une observation dénotée, si précise soit elle. L'organisation de l'espace et du temps a été une dimension clé des tournages et de la construction des portraits. Elle a contribué à donner à la série son unité au sein de la diversité des lieux et de leurs agencements.

Le mode d'organisation de l'espace domestique révèle des contenus matériels et symboliques spécifiques du mode de vie, il est en outre sexué. Les hommes à domicile s'installent dans un espace du domestique exclusivement réservé à l'exercice du travail salarié : garage ou entrepôt transformé en atelier, pièce à part, toujours fermée et séparée des autres espaces de la maison, protégée en quelque sorte des sollicitations familiales et domestique. A l'opposé les femmes à domicile placent leur poste de travail en position stratégique afin de tout voir, tout entendre et tout gérer. Coin de cuisine, de garage ou de chambre, toujours ouvert sur la maison, cuisine, entrée, passages. Cette organisation différenciée de l'espace manifeste en clair le mode de gestion spatio-temporelle de la journée de travail. Toujours *double,* la journée d'activités des femmes confine à la virtuosité dans l'organisation et la gestion des espaces domestiques et des temps sociaux multiformes auxquels elles sont confrontées : temps scolaires, professionnels du mari, des commerces et des administrations, temporalités multiples du travail domestique et de leur propre temps salarié, qu'elles essaient d'imbriquer pour tout faire et refaire chaque jour.

Une organisation très régulière de la journée de travail a pu être observée et analysée, sur plus de cent entretiens approfondis. Régularité des levers et des couchers, des alternances travail salarié/travail domestique, des tâches qui sont imbriquées, et de celles qui ne peuvent l'être. Les femmes font toutes à peu près pareil, en tout lieu, en tout temps. Cela exige d'elles l'acquisition d'une compétence particulière, la gestion des espaces-temps (Haicault, 1984). Certaines femmes célibataires n'y parviennent pas, car les temporalités se tiennent les unes les autres, mais surtout, ce savoir-faire s'apprend dans la pratique et la nécessité.

La durée totale de la journée sur les deux secteurs est de seize heures environ. Elle se décompose en neuf à dix heures de travail rémunéré, quatre à cinq heures d'activités domestiques et deux heures pour soi, éclatées entre les repas, la télé, les enfants, le téléphone, une visite d'amie, de voisine ou d'un membre de la famille, ou bien encore le jardin et les fleurs.

Nous avons établi pour tous nos entretiens une répartition de ces temps sur la journée, pour identifier le temps de travail rémunéré, le temps domestique, le temps cumulé salarié et domestique, enfin le temps pour soi, les deux heures détaillées plus haut. La plupart commencent leur journée (six heures, six heures trente) par une plage de travail domestique intense pour se libérer et se mettre aux machines dès huit heures, huit

heures trente. Vers onze heures on trouve habituellement une plage de temps cumulé, elles courent préparer le repas et le mettre à mijoter, et reviennent à la machine tout en surveillant le repas et les enfants qui rentrent. A midi, elles arrêtent, se précipitent dans la cuisine pour servir le repas (debout en partie) à toute la famille (les maris rentrent presque toujours déjeuner chez eux), elles finissent *leur* vaisselle, rangent, prévoient le repas du soir et se remettent à la machine vers treize heures trente : un café, une cigarette, quelques minutes à elles, dans le silence retrouvé de la maison. Vers dix-sept heures trente, dix-huit heures, de nouveau le cumul : retour des enfants, courses à faire pour rendre le travail et en reprendre, et à nouveau la machine, par un quart d'heure. A dix-neuf heures, c'est le temps du repas du soir, du mari, des enfants, de la vaisselle, de la télé. Après vingt-et-une heures, beaucoup reprennent une heure ou deux de machine, et ainsi chaque jour.

Trois principes guident cet agencement performant d'activités polymorphes, de temporalités dures ou poreuses, et de personnes diverses à s'occuper. Intensifier le travail rémunéré par une chasse au gain de temps : par exemple se fixer trois montages de veste de cuir dans l'après-midi. Accélérer le domestique en imbriquant les tâches les unes aux autres et par une chasse au temps perdu ou mal dépensé, le principe fondateur étant le même pour le temps et l'argent : *un sou économisé est un sou gagné, un temps non gaspillé est un temps gagné*. Enfin ne pas déroger à une troisième règle qui fonde l'éthique de la travailleuse à domicile et la qualité de son travail : être avant tout bonne mère, bonne épouse.

B. Des compétences invisibles et sans prix, sans lieu ni temps

Les compétences du travail à domicile sont multiples et non prises en compte dans le salaire, comme on sait. Une qualification sociale, faite des valeurs et des pratiques propres à une éthique du travail qui n'échappent à aucun employeur, à laquelle s'ajoute d'autres qualités qu'on a pu mettre en évidence. Toutefois au cœur du travail à domicile, une qualité demeure fondamentale : l'autodiscipline. Capacité d'être à la fois son propre contremaître, de contrôler le temps, la qualité du travail et de l'exécuter dans un temps taylorisé, en organisant soi-même l'ordre des enchaînements au mieux de son ergonomie personnelle. Auto-organisation, auto-discipline, auto-contrôle, tout ce qui est mentionné plus haut sous les notions de transferts de coûts prend une nouvelle densité et un nouveau visage, considéré cette fois sous l'angle du travail humain.

Les autres compétences requises, telles qu'elles ont été déclarées par les femmes elles-mêmes, se regroupent en trois sous-ensembles. Celles qui relèvent du travail parcellisé, taylorisé ou qui s'en apparentent : rapidité, patience, endurance, attention (la vigilance soutenue). Celles qui sont spécifiques du travail de confection, de maroquinerie, de chapellerie, liées donc au poste de *mécanicienne en confection* tel qu'il figure sur leur fiche de paye : minutie, soin, dextérité, précision, habileté. Enfin les compétences relevant du travail à domicile lui-même : organisation, auto-discipline donc, astuce et résistance nerveuse. Le travail requiert ce triple jeu de compétences et de qualités, invisibles et sans valeur marchande ; elles circulent sans cesse d'une sphère à l'autre. Toutes sont nécessaires. Le soin, par exemple, qui détermine la bonne exécution de la pièce, faute de quoi, refusée, elle est à défaire et à refaire : trois opérations pour le même prix.

C. Un mode de vie replié sur le travail et la famille

Les travailleuses à domicile se perçoivent comme femmes au foyer plus que comme femmes actives, ce qui explique pour partie le flou des statistiques mêmes officielles, mis à part le travail au noir. Leurs systèmes de pratiques, de représentations et de significations du monde, des autres, de la famille, du couple et d'elles-mêmes sont cohérents, homogènes et réguliers.

La division sexuée du travail domestique s'appuie sur la notion traditionnelle de rôles et de valeurs familiales. L'ordre règne partout, dedans, dehors et entre les personnes. Les couples divorcent peu, ne font guère plus de deux enfants et nouent avec les familles élargies des relations régulières, ritualisées, tenant lieu de loisir. Les espaces domestiques se ressemblent par le soin, l'agencement des pièces et des équipements, leur style et leur degré de confort (cuisines bien équipées, congélateur rempli de produits faits à la maison, distribution fonctionnelle des rangements, placards, garage équipé en atelier, jardin avec fleurs et potager...). Les maris bricoleurs sont plus présents à la maison que les époux des mêmes catégories sociales. Ils semblent *ne voir que le bon côté des choses*, comme l'écrit l'une d'elles. Le côté qui *les arrange*, car ils sont contents d'avoir leur femme à la maison ; « *on a tout sur place* » déclare un artisan du Jura.

La maison est ainsi le centre de ces vies repliées sur les valeurs familiales. Elle a été fréquemment fabriquée en auto-construction, par les hommes de la famille, sur un terrain hérité des parents, avec, attenant, le bout de potager. La règle de l'économie domestique va dans le sens de l'ordre, du devoir, de la dépense *bien faite*, comme dans le travail. Les femmes ne dépensent rien pour elles, le coiffeur mis à part de temps en temps. Leur salaire, dont elles sont malgré tout très fières, va tout droit dans le panier de la ménagère alors qu'il est vécu comme permettant l'achat de la maison, du garage, de la voiture, du gros, bref, de biens visibles et stables.

Derrière cet ordre, des femmes résistent, et tirent leur force du *goût de vivre tout simplement*, même si au bout de plusieurs années, la monotonie, le sentiment de la vie qui passe, les enfants devenus grands, leur donnent l'impression d'être un *robot programmé*. La vie familiale compense l'isolement et la solitude inhérents à ce type de travail, elle donne sens à ce mode d'exister devenu leur identité.

CONCLUSION

S'il a pu paraître marginal du fait de la précarité de la situation d'emploi qu'il représente et du type de tâches qui lui sont confiées, le travail à domicile semble aujourd'hui s'intégrer au nouveau système d'emploi. Marqué par l'hétérogénéité des formes salariales, le nouveau système d'emploi, en rupture avec la norme d'emploi des périodes précédentes, peut relancer le travail à domicile dans des secteurs autres que les secteurs traditionnels où il persiste, comme l'habillement, la maille, le cuir. Il est donc une forme d'emploi qui s'intègre plutôt bien à la diversité actuelle des relations salariales.

Effectué au domicile, il draine une main-d'œuvre majoritairement féminine qui choisit moins ce type d'emploi qu'elle n'y est contrainte par le jeu complexe de fac-

MONIQUE HAICAULT - Bibliographie et note pages 182 et 183

ieurs que mettent en évidence les trajectoires des travailleuses à domicile. Force est alors de sortir de l'idéologie du libre choix pour approfondir la compréhension du paradoxe de cette main-d'œuvre, à la fois accaparée et disponible.

Le travail à domicile présente enfin l'intérêt théorique de rendre visible la division sexuée des activités et la dimension structurelle de la relation asymétrique qui lie ici et là, les catégories sociales de sexes et organise pour partie la dynamique du système des sexes.

MONIQUE HAICAULT - Bibliographie et note pages 182 et 183

Bibliographie.

• R. Boyer, (sous la direction de), *La flexibilité du travail en Europe*, éd. La découverte, 1986.

• M. Chevillon, B. Sion, *Travail à domicile (confection et électronique) dans la région PACA*, mémoire de DEA, LEST sous la direction de M. Haicault, 1987.

• B. Courault, « Le travail à domicile en 1981 : des formes passéistes du travail à de nouvelles formes hypothétiques d'emploi ? », *in Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi*, n° 24, PUF, 1982.

• F. Crespi, R. Segatori, V. Bottachiani, « Il lavoro a domicilio », *in Movimento Operario* n° 24, De Denato, Italie, 1975.

• C. De Marco et M. Fonte, « Il lavoro a domicilio in Campania », *in Quotidiano dei Lavoratori*, 4 septembre 1975.

• J.-P. Durand, J. Durand-Sebag, P. Maclouf, R. Shapiro, « Homework in France » *in Commission of the European Communities employment, social affairs and education*, Fondation Pietro Seveso, viale Tunisia, Milano, 1986.

• J.-F. Germe, « Instabilité, précarité et transformation de l'emploi » *in Critique de l'Économie Politique*, n° 15-16, 1981.

• M. Giraud , *Le travail à domicile dans le choletais*, mémoire de maîtrise de sociologie, Nantes (Péneff), 1983.

• A. Gorgeu, R. Mathieu, « Sous-traitance et emploi », *in Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 23, PUF, 1981.

• M. Guilbert, V. Isambert-Jamati, « Travail féminin et travail à domicile », *in Travaux du Centre d'Études Sociologiques*, CNRS, 1956.

• M. Haicault, « La gestion ordinaire de la vie en deux ». *in Sociologie du travail*, numéro spécial « Travail des femmes et famille », n° 3, 1984.

• M. Haicault, *Femmes de valeur, travail sans prix, le travail à domicile*, GRIEF, n° 2, UTM, 1982.

• M. Haicault, *La flexibilité du travail à domicile*, Avis de recherches, IRM-SUD, 1989.

• M. Haicault, *Le travail à domicile dans le Sud-Ouest, confection, cuir*, rapport de recherche non publié, centre de recherches sociologiques R. Ledrut, Toulouse II, 1978-1979.

• M. Haicault, *Le travail à domicile*, communication aux journées d'études de la Société française de sociologie, Nantes, 6-7 juin 1980.

• M. Lallement, *Des PME en chambre*, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 1991.

• S. Marglin, « Critique et fonctions de la parcellisation des tâches. Ce que font les patrons ». A. Gorz, *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil, 1978.

• Ch. Nicole, *Droit au travail et travail à domicile*, thèse de troisième cycle, sous la direction de M. Haicault, université Toulouse II, 1982.

• H. Paulin, « Le travail à domicile en France », *in Revue Internationale du Travail*, 1938.

Documents audiovisuels

• *Des dames de qualité*, documentaire noir et blanc, 1/2 pouce, 52 mn, réalisé, tourné et monté par Monique Haicault, université Toulouse II, 1978.

• *Travailler à domicile*, série télévisée de trente et un portraits de travailleurs à domicile de 5 mn chacun, réalisée par F. Caillat, J.-L. Gonnet, D. Gros, M. Haicault, A. Kendall ; coproduction, INA, SEPT, VCT, CNRS, 1986 ; diffusée sur *FR3* en 1989, série qui a remporté plusieurs prix internationaux, Rio de Janeiro 1987, Tokyo, 1988, meilleur documentaire et effets spéciaux.

• Deux documentaires sociologiques, réalisés à partir d'une sélection d'images tournées pour la série des trente-et-un portraits, construits par M. Haicault, montés par C. Haicault, avec un soutien financier de la DATAR et du CNRS, (DIST), 1986 :

— *Vivre et travailler chez soi*, 20 mn, noir et blanc

— *D'hier à aujourd'hui, le travail à domicile*, 37 mn, noir et blanc.

Note

1. Ceci ressort de l'étude conduite par Vincent Merle dans le cadre de l'ANPE sur les entreprises donneuses de travail à domicile en France, pour la série de portraits télévisés.